

Dijon, le 07 octobre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lutte contre le trafic et l'usage illicite de stupéfiants en Côte-d'Or : L'équivalent de plus de 1,28 millions d'euros de saisies au troisième trimestre 2022 Les trafiquants privés de plus de 19 millions d'euros depuis le début de l'année

Sous l'autorité de Fabien SUDRY, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, et d'Olivier CARACOTCH, procureur de la République près le tribunal judiciaire de Dijon, **336 opérations anti-stupéfiants ont été menées de juillet à septembre, permettant la saisie de produits et liquidités représentant un équivalent monétaire de 1 280 147 €, qui se compose notamment de :**

- **17,00 kg de cannabis (prix de revente estimé à 152 993,88 €)**
- **15,28 kg de cocaïne (prix de revente estimé à 1 008 326,22 €)**
- **524,55 gr d'héroïne (prix de revente estimé à 17 310,15 €)**
- **101 517 € en numéraire**

Cette mobilisation permanente de l'ensemble des forces de l'ordre a permis, pour le troisième trimestre 2022, la saisie de l'équivalent de **1 280 147 €**.

Ces opérations ont conduit à la **mise en cause de 82 personnes et à la délivrance de 76 amendes forfaitaires délictuelles**. Pour les seuls équipages de police et de gendarmerie, **plus de 4 214 heures de patrouilles quotidiennes** ont été consacrées à la lutte contre les trafics de stupéfiants.

La volonté de l'Etat reste de mettre fin à la présence de points de deal dans le département, en bousculant toutes celles et ceux qui s'adonnent à cette activité qui perturbe beaucoup la vie et la tranquillité de nos concitoyens des quartiers. La mobilisation de l'ensemble des services sera maintenue rappelant que la lutte contre les trafics et l'usage de stupéfiants est une priorité de sécurité et de santé publique.